



Délibérations du Comité syndical SMTC

**Séance du 28 juin 2018**

**OBJET** : **RESEAU BUS** - Lancement de la nouvelle ligne C7 entre le Domaine Universitaire, St Martin d'Hères, Poisat, Eybens et Echirolles

Délibération n°

Rapporteur : Yann MONGABURU

## **PROJET**

Le rapporteur(e), Yann MONGABURU;  
Donne lecture du rapport suivant,

**OBJET : RESEAU BUS** - Lancement de la nouvelle ligne C7 entre le Domaine Universitaire, St Martin d'Hères, Poisat, Eybens et Echirolles

### Exposé des motifs

Le SMTC a engagé en 2014 un vaste plan de réorganisation de son réseau, afin de poursuivre la croissance de la fréquentation des transports en commun, notamment par la création d'un réseau armature s'articulant autour des lignes de tramway et des lignes de bus structurantes. Le réseau TAG a ainsi été hiérarchisé avec 4 gammes de ligne :

- Les 5 lignes de TRAMWAY
- Les 6 lignes structurantes CHRONO qui constituent avec les lignes de tramway, l'armature du réseau TAG. Elles offrent un niveau de service similaire à celui du tramway :
  - un itinéraire direct et facilement lisible,
  - une fréquence forte : à minima un bus toutes les 10 minutes de 7h à 19h du lundi au samedi, toutes les 20 minutes le dimanche, toute l'année.
  - une large amplitude de fonctionnement de 5h du matin jusqu'à 1h en soirée,
  - des temps de parcours compétitifs par rapport à l'automobile grâce à des aménagements de voiries et la priorité aux bus,
  - un équipement spécifique des arrêts (bornes informations voyageurs, distributeurs automatiques de titres,...),
  - une communication spécifique (livrée, charte graphique dédiée...).
- Les 12 lignes PROXIMO qui assurent le maillage du territoire entre 5h30 et 21h30 du lundi au dimanche
- Les 27 lignes FLEXO qui assurent la desserte des zones peu denses, avec des services réguliers en heures de pointe et des services à la demande en heures creuses et pendant les vacances scolaires.

A ce jour, 71% de la population de la Métropole est desservie par une ligne TRAM ou CHRONO.

La montée en gamme des lignes CHRONO a conduit à une forte progression de la fréquentation sur ces lignes. Entre 2014 et 2017, la fréquentation a augmenté de +16%, passant de 55 300 à 64 000 voyages par jour.

Fort de ce succès, il est proposé de poursuivre le développement de ce réseau structurant, tout en améliorant son maillage, en lançant la 7e ligne CHRONO sur l'itinéraire de l'actuelle ligne PROXIMO 11.

Dès le 3 septembre 2018, le lancement de la ligne C7 se traduira par :

- une augmentation de la fréquence, avec à minima un bus toutes les 10 min de 7h à 19h du lundi au samedi au lieu d'un bus toutes les 9 à 20 min aujourd'hui selon le type de jour et la période et un bus toutes les 20min le dimanche au lieu d'un bus toutes les 30min ;
- un élargissement de l'amplitude horaire : de 5h à 1h en soirée, contre initialement de 5h30 à 22h aujourd'hui ;
- la mise en service de bus de nouvelle génération à motorisation GNV.

A l'instar des autres lignes CHRONO, la nouvelle ligne bénéficiera d'un vaste programme d'aménagement, afin d'offrir aux usagers des temps de parcours compétitifs par rapport au même trajet en automobile, et une régularité garantie.

Ce programme s'inscrit dans le plan pluriannuel d'aménagement du réseau CHRONO engagé par le SMTC depuis 2013. Ce plan a débuté par une phase de diagnostic qui a

recensé 45 points de congestion sur l'ensemble de la Métropole, et aboutit à une centaine de propositions d'aménagements.

Les aménagements envisagés sur la ligne CHRONO C7 pourront être de plusieurs types :

- L'installation de la priorité aux feux par détection radio / GPS
- La création de sites propres réservés aux transports en commun,
- La reconfiguration de carrefours par la création de voies de circulation supplémentaires (associées ou non à un site propre) et la reprise des cycles de feux tricolores pour fluidifier la circulation,
- La modification éventuelle de plans de circulation en détournant les voitures des axes empruntés par les transports collectifs,
- La modification de l'itinéraire de la ligne
- Le repositionnement de certains points d'arrêts
- La création de dispositif de sécurisation des traversées piétonnes au droit des arrêts, empêchant également le dépassement des bus stationnés aux arrêts.

Ces actions, dont le budget global est évalué à 2.5 millions d'euros, seront principalement concentrées sur les tronçons les plus congestionnés :

- La zone commerciale de Comboire,
- L'avenue Honhoué et le carrefour de la Rampe à Echirolles,
- Les secteurs Etienne Grappe et Croizat/ Liberté à Saint-Martin d'Hères,
- La sortie du domaine universitaire sur le carrefour Péri/Sadoul.

L'installation de la priorité aux feux sur les 33 carrefours de l'itinéraire est prévue dès le lancement de la ligne, le 27 août 2018, tandis que la mise en œuvre des aménagements sera étalée de fin 2018 à 2020, afin de tenir compte des échéances des différents projets d'espace public en interface et de la construction concomitante du réseau CHRONOVELO.

### **En conséquence, il est proposé au Comité syndical SMTC**

Vu les articles L.5721-1 et L 5721-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu les statuts du SMTC du 16 décembre 2015,  
Programme d'aménagements du réseau TAG pour les années 2018-2019

Après examen de la Commission Réseau du 14 juin 2018, et après en avoir délibéré, le Comité syndical SMTC :

- décide de mettre en service la nouvelle ligne CHRONO C7 sur l'itinéraire de l'actuelle ligne PROXIMO 11 à compter du 27 août 2018, conformément au contrat de délégation de service public passé avec la Semitag,
- décide d'engager le programme d'aménagement de la ligne C7 pour les années 2018 à 2020, pour un coût évalué à 2.5M€.